

Commune de BOISMORAND

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2021

PCS Plan Communal de Sauvegarde :

Mme AMBROIS présente le plan communal de sauvegarde. L'objectif du PCS est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant d'un mode d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

Le PCS intègre également l'information sur les risques encourus dans un document diffusé à la population appelé DICRIM, Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Il est conforme aux prescriptions édictées par la Direction de la défense et la Sécurité Civile.

Délibération adoptée.

Convention de mise à disposition de services entre la Communauté des Communes Giennes et la Commune de Boismorand

Cette convention a pour objet, et dans un souci de bonne organisation et de rationalisation des services, de préciser les conditions et modalités de mise à disposition des services de la Commune au profit de la Communauté des Communes Giennes (CDCG) : ALSH, locaux municipaux, services techniques...

Le Conseil Municipal, renouvelle cette convention de mise à disposition de services entre la Communauté des Communes Giennes et la commune de Boismorand à compter du 1^{er} janvier 2022.

Projet de Travaux :

Rénovation thermique de bâtiments publics & Pose de géothermie sur sondes.

Dans le cadre de réduction d'empreinte énergétique, la commune a le projet d'effectuer :

- ✓ Des rénovations thermiques de bâtiments publics,
- ✓ Un développement d'énergie renouvelable sur des bâtiments par l'installation de géothermie sur sondes

Les études Thermiques & Géothermie nous ont permis de cibler les bâtiments énergivores

Etude thermique :

Bâtiments concernés pour les futurs travaux selon le rapport « *Faisabilité Géothermie – Thermique BSE* »

Restaurant & futur Gîte, Maison à côté du château d'eau, Ecole maternelle & cantine

Etude Géothermie sur Sondes

En complément de l'étude thermique, un système de chauffage par géothermie sur 2 pôles.

Bâtiments concernés pour les futurs travaux selon le rapport « BOISMORAND Géothermie – sous/sol –

Rapport HGC»

→ Pôle 1 :

- Logement accolé à la Mairie
- Salle polyvalente (Rénovation totale sur les Années 2023 à 2024)

→ Pôle 2 :

- Ecole Maternelle & cantine
- Ecole élémentaire & vestiaire de foot

Le coût prévisionnel « Thermique » & « Géothermie » s'élève à : 823 529.20 € T.T.C. soit 686 274.33 HT

Des dossiers de demandes de subvention seront déposés auprès de l'Etat, de la Région, du Département

Éclairage public : Passage aux LED coût prévisionnel de cette opération 30 000 euros HT

Un dossier de demande de subvention sera présenté auprès du Département

Questions diverses :

Une réflexion est menée sur le problème des feuilles dans le lotissement.

Projet sortie classe verte en mars 2022 non budgétée avec un montant imposé à la charge des communes via le SIRIS, dans un cadre de crise sanitaire, le conseil émet un avis défavorable sur le financement.

Le Maire, Philippe TAGOT

